

## **EDITION SPECIALE**

# **PLAN D'INFRASTRUCTURE 2024**

### **ETAT DE LA SITUATION**

Il y a peu, nous avons eu vent, par un article de presse locale, d'un projet de fermeture d'un bureau, qui n'avait jamais été envisagé par le SPF Finances.

A la suite des interpellations des organisations syndicales, l'autorité nous a conviés ce 9 février 2022, à une réunion d'information concernant le plan d'infrastructure 2024.

Aucune documentation n'était annexée à la convocation ☹.

Le dernier plan présenté s'intitulait « Horizon 2018 ». Il avait été précédé de quelques fermetures de bureaux et a été suivi de nombreux comités de concertation de base lors desquels des fermetures de services étaient mises à l'ordre du jour (certaines prévues dans le plan, d'autres pas).

Systématiquement, la CGSP, après avoir fait une analyse des dossiers et rappelé à l'autorité que derrière chaque ligne des tableaux Excel présentés, il y a un(e) collègue bien souvent impacté(e) négativement, a remis des avis négatifs.

La CGSP a également dénoncé la perte d'offre de services publics de proximité pour les citoyens et l'accentuation des inégalités fiscales.

Pour le personnel, la seule issue de secours réside dans le Protocole 100 obtenu grâce aux actions menées en 2013 lors du projet de basculement. Toutefois, ce texte a ses limites et tous les membres du personnel ne remplissent pas les conditions imposées pour pouvoir en bénéficier. La CGSP est par ailleurs également intervenue lorsque l'autorité omettait d'informer correctement le personnel sur ce protocole, voire l'appliquait de façon restrictive.

Pour le personnel de la Logistique et de Fedorest, un avenant à leur contrat a été proposé et aucun licenciement n'est intervenu. La situation des concierges a souvent été bien compliquée.

Vu l'ampleur des dégâts de ce plan, nous espérons que le mangement n'irait pas au-delà.

Pourtant de nouvelles fermetures sont prévues...

## VISION STRATEGIQUE 2024

L'autorité a donc présenté sa vision stratégique pour 2024 établie, cette fois, en concertation avec les différentes administrations.

Elle table sur le fait qu'après la crise sanitaire, le télétravail sera répandu de manière telle qu'elle estime le taux d'occupation des bureaux à 60 % (norme de la Régie des Bâtiments).

La CGSP a rappelé (comme elle l'a déjà fait lors des réunions sur le Dynamic Office), qu'en dehors de la pandémie, le télétravail ne s'effectue que sur base volontaire du personnel et qu'on ne peut fonder des projets sur le présupposé que le télétravail sera le mode de travail prépondérant.

C'est aussi oublier qu'une partie du personnel ne dispose pas de bureau à son domicile et que vous êtes nombreux à vouloir reprendre le travail au bureau (la hausse du coût des énergies ne va qu'accentuer ce phénomène).

Autre argument avancé par l'autorité : une société de plus en plus numérisée avec une réception du public sur rendez-vous.

La CGSP a rappelé l'existence de la fracture numérique (les 40 % de la population qui n'effectuent pas leurs opérations bancaires en ligne n'ont pas accès aux services digitaux du SPF Finances). L'autorité compte sur la bonne volonté des communes et CPAS pour pallier ses carences ! Elle mise également

sur son projet de permanence via un système d'hologramme (projet pilote AGPR). Interrogée sur les engagements éventuellement pris par les pouvoirs locaux, l'autorité est restée fort évasive et a promis de revenir vers nous.

Pour ce qui est du choix des bâtiments quittés, il est fait sur base d'un ou de plusieurs des 5 critères suivants :

- 1) *Les souhaits des administrations ;*
- 2) *La maximisation éventuelle de la capacité d'occupation d'un bâtiment à proximité ;*
- 3) *La sous-occupation dans les bâtiments par résidence ;*
- 4) *L'état des bâtiments par résidence ;*
- 5) *La durée des baux de location par résidence.*

La CGSP déplore l'absence totale de prise en compte du réseau de transports en commun !

La Régie des Bâtiments était absente lors de la réunion, ce qui est bien dommage car nous avons des questions à lui poser notamment quant aux projets de nouveaux bâtiments.

Autre déception, le tableau présenté reprend les résidences quittées mais pas les résidences d'accueil de ces services, ce qui est source d'inquiétude pour le personnel (par exemple, la résidence de Bastogne sera quittée, mais on ne sait pas si le personnel devra aller travailler à

Marche-en-Famenne, Libramont, Neufchâteau ou Arlon).

Ce genre de gestion ne va pas résoudre les difficultés de recrutement, bien au contraire. Le projet entraînera par ailleurs une diminution du nombre de bureaux satellites. Il y aura pourtant aussi des services qui vont déménager alors que leur bâtiment demeurera occupé par d'autres administrations du SPF Finances. Cette liste n'a pas été transmise.

La CGSP regrette ces décisions prises par l'autorité. Elle continuera lors de chaque comité de concertation de base à analyser minutieusement les dossiers qui seront présentés par l'autorité.

Pour les affiliés concernés par ces projets, n'hésitez pas à contacter vos délégués.

### **RESIDENCES QUITTEES**

Voici la liste des bâtiments administratifs (les bâtiments qui abritent le FinShop ou des équipements douaniers spécifiques ne seraient pas visés) qui devraient être quittés d'ici 2024 sur base des plans présentés :

**En Flandre** : **Halle** (Zuster Bernardastraat 32), **Vilvoorde** (Groenstraat 51-57), **Brugge** (Gustave Vincke Dujardinstraat 4), **Brasschaat** (Ruiterijschool 3), **Herentals** (Belgielaan 31), **Lier** (Kruisbogenhofstraat 24), **Turnhout** (Guldensporenlei 66, r. Sniederstraat 6, Gemeentestraat 1), **Genk** (Jaarbeurslaan 27), **Gent** (Sint-Lievenslaan

27-29), **Dendermonde** (Belgijnhoflaan 49), **Oudenaarde** (St Jozefsplein 2), **Dilbeek** (Baron de Vironlaan 105), **Londerzeel** (Stationsstraat 90), **Ternat** (Winterweg 14), **Ieper** (Arsenaalstraat 4 A), **Veurne** (P. Benoitlaan 4). Nous attendons des précisions de la Régie des Bâtiments sur les projets de Gent, Hasselt, Geel et Kortrijk.

**A Bruxelles**, c'est toutes et tous au NoGa. A la question de comment le NoGa va pouvoir accueillir le personnel supplémentaire (2560 personnes), la réponse est le projet de Dynamic Office [light] (absence de poste de travail individuel et 60 % de postes de travail /nombre d'effectifs).

**En Wallonie** : **Braine-l'Alleud** (rue P. Flamand 64), **Ottignies-Louvain-La-Neuve** (avenue P. Delvaux 12 et 13), **Ath** (pl. des Capucins 1), **La Louvière** (rue. E. Boucqueau 15), **Mouscron** (pl. Lamartine 1), **Thuin** (Tienne Trappe 1, rue Fosteau 15), **Malmédy** (rue J. Werson 2), **Mons** (rue des Arbalestriers 25, avenue Melina Mercouri), **Arlon** (pl. Des Fusillés 10), **Bastogne** (rue des Récolets, 6), **Bertrix** (rue de la Gare 130), **Marche-en-Famenne** (allée du Monument 25), **Dinant** (rue Cousot, 8), **Namur** (rue des Bourgeois 7), **Philippeville** (rue du Moulin 234), **Eupen** (Herbesthalerstrasse 325 Verviersserstrasse 8) et **Huy** (av. Albert 1er 8/12, quai de Compiègne 55, chaussée de Liège 41, rue de Marche 18, av. Godin Parnajon 2). Des nouveaux projets sont

prévus à Namur, Ottignies-Louvain-La-Neuve, Charleroi, Huy, Mons, Philippeville, Ciney, Arlon et Libramont mais aucune précision n'a été communiquée.

A la suite des critiques émises, l'autorité a voulu démontrer sa bonne volonté en déclarant qu'avec les économies réalisées par la diminution du nombre de bâtiments, le personnel allait pouvoir bénéficier d'électroménagers dans les cuisines (!). Elle a insisté sur les efforts qu'elle a déployés depuis 2020 concernant le dossier des chaises ergonomiques, qui malheureusement, n'a toujours pas abouti (un marché fédéral pourrait être attribué d'ici la fin 2022...).

### EN PRATIQUE

L'autorité prévoit une exécution de ce projet pour 2024. Elle sera toutefois tributaire des travaux (nouveaux projets immobiliers et transformation des bâtiments en Dynamic Office ou Dynamic Office light). Elle devra par ailleurs organiser un CCB chaque fois qu'un service sera transféré dans une autre résidence. Courage aux 6000 membres du personnels visés par ce projet ! Restez informés en nous lisant !

### D'autres questions ?

Contactez l'équipe Finances de la  
**CGSP AMiO Finances**  
[finances.AMiO@cgspacod.be](mailto:finances.AMiO@cgspacod.be)



## CONTACTS

Courriel : [finances.AMiO@cgsp.be](mailto:finances.AMiO@cgsp.be)

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> - BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

## RESPONSABLES RÉGIONAUX

### IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 – E-mail : [van\\_gompen@hotmail.com](mailto:van_gompen@hotmail.com)

### IRW

#### \* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 – E-mail : [patrick.backes@minfin.fed.be](mailto:patrick.backes@minfin.fed.be)

#### \* CHARLEROI

Claire EVERAERT - GSM : 0497/15 35 49 – E-mail : [claire.everaert@minfin.fed.be](mailto:claire.everaert@minfin.fed.be)

#### \* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 - E-mail : [pierre.wattier@minfin.fed.be](mailto:pierre.wattier@minfin.fed.be)

#### \* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56 - E-mail : [patrick.massias@minfin.fed.be](mailto:patrick.massias@minfin.fed.be)

\* **LIEGE**

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35 - E-mail : [agnes.pieyns@cgspacod.be](mailto:agnes.pieyns@cgspacod.be)

\* **LUXEMBOURG**

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28 93 69 - E-mail : [laurence.mazzocco@minfin.fed.be](mailto:laurence.mazzocco@minfin.fed.be)

\* **MONS**

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27 - E-mail : [olivier.horman@minfin.fed.be](mailto:olivier.horman@minfin.fed.be)

\* **NAMUR**

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06 - E-mail : [christian.defaux@minfin.fed.be](mailto:christian.defaux@minfin.fed.be)

\* **VERVIERS**

Martine FOULON - GSM : 0498/31 42 40 - E-mail : [martine.foulon@minfin.fed.be](mailto:martine.foulon@minfin.fed.be)

\* **WELKENRAEDT**

Frédéric GUIOT - GSM : 0475/37 87 55 - E-mail : [frederic.guiot@cgspacod.be](mailto:frederic.guiot@cgspacod.be)

*N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.*

**Traitement de vos données personnelles**

Déclaration de confidentialité consultable sur <https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>  
Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou [info@cgsp.be](mailto:info@cgsp.be).